

## **NOTE D'INFORMATION - INSCRIPTION ou REINSCRIPTION DANS L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE**

**Année scolaire 2024-2025**

*Vu le règlement intérieur de l'établissement,*

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 145-1-1 (principe de laïcité), L511-1, R 511-1 à R511-11 (droits et obligations des élèves)*

L'école est laïque. Elle est un lieu de neutralité où se forment les futurs citoyens dans le respect des principes républicains. Elle promeut l'égalité des droits et des devoirs entre les individus, refuse toutes les discriminations telles que définies par l'article 225-1 du code pénal. Elle est notamment engagée dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et œuvre résolument à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle n'admet aucune forme de violence latente ou manifeste, morale, psychologique ou physique. Chacun est libre de ses convictions idéologiques ou religieuses ce qui impose un devoir de tolérance, de réserve et de respect et qui exclut tout prosélytisme qui pourrait porter atteinte à la liberté de conscience d'autrui.

Conformément aux dispositions de l'article L.141-5-1 du code de l'éducation, « le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit ».

Ainsi, les vêtements et signes qui, par leur nature ou par le comportement de l'élève manifestent une appartenance religieuse, sont interdits.

Cette interdiction s'impose dans l'enceinte scolaire et au cours des voyages et sorties scolaires, dès lors que les élèves ou étudiants sont sous la responsabilité de l'établissement ou des enseignants.

Toute inscription dans un établissement scolaire implique de respecter ces principes.

NOM et Prénom du responsable légal : .....

Ecrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

NOM et Prénom de l'élève : .....

Ecrire « vu et pris connaissance » :

Signature :



LYCEE GABRIEL VOISIN

# INSCRIPTION au LP Gabriel VOISIN

Année scolaire 2023-2024

Document 1-A  
(à garder)**L'inscription officielle ne sera confirmée qu'après dépôt au lycée du dossier complet**

Judi 27/06/2024 de 9h à 12h30 et de 13h à 18h  
 vendredi 28/06/2024 de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h  
 Lundi 01/07/2024 de 9h à 12h et de 13h à 17h  
 Mardi 02/07/2024 de 9h à 12h et de 13h à 17h

## Documents explicatifs à garder

Document 1-A	<b>Inscription au LP Gabriel Voisin</b>
Document 2-A	<b>Informations régime</b> : externe, demi-pensionnaire et interne
Document 3-A	<b>Infirmier</b> : informations

## Documents à rendre pour constituer le dossier d'inscription

Pôles

	Obligatoire	Dossier d'inscription (Document 1-B)	
	Obligatoire	Copie de la <b>carte d'identité</b> (recto verso copiés sur la même face d'une feuille A4) ou copie du <b>passport</b> ou du <b>titre de séjour</b> <b>Copie du Baccalauréat</b>	Secrétariat de direction
	Obligatoire	<b>Inscription régime</b> (Document 2-B) + <b>Relevé d'identité bancaire</b> (NOM et Prénom de l'étudiant + Classe à écrire au dos du RIB)	Intendance
	Etudiant demi-pensionnaire	<b>Chèque de 60 €</b> à l'ordre de l'agent comptable du LP G. Voisin (NOM et Prénom de l'étudiant + Classe à écrire au dos du chèque)	
	Obligatoire	<b>Fiche d'urgence</b> (Document 3-B)	Infirmier
	Obligatoire	Copie des <b>vaccinations</b> inscrites sur le carnet de santé (NOM et Prénom de l'étudiant + Classe à écrire au dos des copies)	
	Etudiant à besoins éducatifs particuliers Obligatoire	2 copies du <b>dernier bilan orthophonique ou neurologique ou médical...</b> (sous pli cacheté sauf accord de la famille) <b>Copie du dernier GEVASCO</b> <b>Copie de la dernière notification MDPH</b>	Aménagements MDPH
	Adhésion à la MDL	<b>Chèque de 12 €</b> à l'ordre de la Maison des Lycéens Voisin (NOM et Prénom de l'élève + Classe à écrire au dos du chèque)	MDL

## **Rentrée 2024:**

Les étudiants de **BTS** seront accueillis le **Lundi 2 septembre 2024** à 8h10



LYCÉE GABRIEL VOISIN

21 avenue de Jasseron  
01000 BOURG-EN-BRESSE  
Tél : 04 74 23 02 55  
Mail : ce.0011118k@ac-lyon.fr

# DOSSIER D'INSCRIPTION

Présence obligatoire de l'élève

Année scolaire 2024-2025

**Document 1-B**  
(à rendre / Secrétariat)

**ATTENTION** : Tout changement de situation ou de coordonnées en cours d'année devra **impérativement** être signalé au secrétariat.

à l'administration :	<i>Réservé</i>	<b>BTS1</b>	Date d'entrée:...../...../..... N° National: .....
----------------------	----------------	-------------	---

## IDENTITE DE L'ETUDIANT

NOM: ..... Prénoms: .....

Adresse: .....

Code postal: |\_|\_|\_|\_|\_| Ville: .....

Né(e) le : |\_|\_|\_|\_|\_|

à: Ville: ..... Département: ..... Pays: .....

Nationalité: .....

Sexe:  F  M

Tél. portable :  _ _ _ _ _      _ _ _ _ _      _ _ _ _ _	Tél. domicile:  _ _ _ _ _      _ _ _ _ _      _ _ _ _ _
--	---

Email : ..... (obligatoire)

Régime:  Externe  Demi-pensionnaire  Interne MDPH  Oui  En cours

## HISTORIQUE DE LA SCOLARITE

Années scolaires	Nom des établissements (collège, lycée...) - Villes	Classes
2023-2024		
2022-2023		

## DIPLÔMES ET ATTESTATIONS DEJA OBTENUS

Diplômes	Spécialités	Années d'obtention	Attestations	Années d'obtention
CAP/BEP			PSC1 / SST	
BAC			ASSR2	

autre :		
---------	--	--

Autre :	
---------	--

## PARENT 1

Père     Mère     Autre: .....  Décédé(e)

NOM: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

Code postal: |\_|\_|\_|\_| Ville: .....

Courriel: .....	Tél. domicile:  _ _ _ _ _ _ _ _ _ _  Tél. travail:  _ _ _ _ _ _ _ _ _ _  Tél. Portable :  _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
--------------------	---

Nombre total d'enfants à charge |\_|\_|\_| dont |\_|\_|\_| scolarisé(s) en lycée / collège public(s).

*Voir tableau de codification au dos du dossier :*

Situation Emploi: |\_|\_|\_| Profession: ..... Codification |\_|\_|\_|

## PARENT 2

Père     Mère     Autre: .....  Décédé(e)

NOM: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

Code postal: |\_|\_|\_|\_| Ville: .....

Courriel: .....	Tél. domicile:  _ _ _ _ _ _ _ _ _ _  Tél. travail:  _ _ _ _ _ _ _ _ _ _  Tél. Portable :  _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
--------------------	---

*Voir tableau de codification au dos du dossier :*

Situation Emploi: |\_|\_|\_| Profession: ..... Codification |\_|\_|\_|

## PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Lien à préciser : .....

NOM: .....

Prénom: .....

Tél. domicile: |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Tél. travail: |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Tél. Portable : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

## INFORMATIONS OFFICIELLES

### Règlement intérieur:

Le règlement intérieur est disponible sur l'ENT, le carnet de correspondance ou sur simple demande. La famille et l'étudiant sont tenus d'en prendre connaissance.

### Respect du droit à l'image:

Le lycée peut être amené à photographier ou filmer les étudiants dans le cadre des activités ou des sorties scolaires. Il s'engage à ne pas reproduire ou diffuser ces images dans un cadre susceptible de porter atteinte à l'honneur ou à la réputation des étudiants.

### Carte Pass'Région : (obligatoire pour entrer/sortir du lycée, la demi-pension...)

L'étudiant possède déjà une carte Pass'Région (année 2023-2024) : vous n'avez rien à faire.  
ou

L'étudiant fait sa demande d'une carte Pass'Région pour l'année 2024-2025 sur le site [jeunes.auvergnhonealpes.fr](http://jeunes.auvergnhonealpes.fr)

## SIGNATURE DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Date: |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Parent 1

Parent 2

Autre responsable

Etudiant

*(Si l'étudiant est majeur, sa seule signature est indispensable)*

### CODIFICATION DE LA SITUATION EMPLOI

1 : Occupe un emploi                                  2 : Au chômage                                  3 : Pré-retraite, retraite ou retiré des affaires  
4 : Autre situation (personne sans activité professionnelle et « non retraitée», femme au foyer)

### CODIFICATION DES PROFESSIONS ET CATEGORIES SOCIALES

#### AGRICULTEURS

10 – Agriculteurs – Exploitants

#### ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISES

21 – Artisans  
22 – Commerçants et assimilés  
23 – Chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus

#### CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES

31 – Professions libérales  
33 – Cadres de la fonction publique  
34 – Professeurs – Professions scientifiques  
35 – Professions de l'information des arts et des spectacles  
37 – Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise  
38 – Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises

#### PROFESSIONS INTERMEDIAIRES

42 – Professeurs des écoles Instituteurs et assimilés  
43 – Professions intermédiaires de la santé et du travail social  
44 – Clergé, religieux  
45 – Professions intermédiaires administratives de la fonction publique  
46 – Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises  
47 – Techniciens  
48 – Contremaîtres, agents de maîtrise

#### EMPLOYES

52 – Employés civils et agents de service de la fonction publique

53 – Policiers et militaires

54 – Employés administratifs d'entreprises

55 – Employés de commerce

56 – Personnels des services directs aux particuliers

#### OUVRIERS

62 – Ouvriers qualifiés de type industriel

63 – Ouvriers qualifiés de type artisanal

64 – chauffeurs

65 – Ouvriers de la manutention du magasinage, du transport

67 – Ouvriers non qualifiés de type industriel

68 – Ouvriers non qualifiés de type artisanal

69 – Ouvriers agricoles

#### RETRAITES

71 – Retraités agriculteurs exploitants

72 – Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprises

74 – Anciens cadres

75 – Anciennes professions intermédiaires

77 – Anciens employés

78 – Anciens ouvriers

#### AUTRES INACTIFS

81 – Chômeurs n'ayant jamais travaillé

82 – Personne sans activité professionnelle

83 – Militaires du contingent

84 – Elèves Etudiants

85 – Personnes sans activités < 60 ans (sauf retraités)

86 – Personnes sans activités < 60 ans (sauf retraités)

99 – non renseignés





LYCEE GABRIEL VOISIN

## INFORMATIONS REGIME: externe, demi-pensionnaire ou interne

Année scolaire 2024-2025

Document 2-A  
(à garder)

Que l'élève soit externe, demi-pensionnaire ou interne, le document 2-B doit être rendu (complet + RIB).

### DEMI-PENSION

Chaque élève a la possibilité de déjeuner au self du lycée (repas amené de l'extérieur interdit).

**Pour devenir demi-pensionnaire, l'élève doit compléter le formulaire de demande d'inscription à la demi-pension (Document 2-B).**

- **Tarif** : Le prix d'un repas est de 3.60 € (prix indicatif).

*La carte Pass Région fait office de carte de self.*



- **Paiement** : Pour créditer la carte, **un chèque de 60 € à l'ordre de l'Agent comptable du lycée Gabriel Voisin** est à joindre au dossier d'inscription (NOM + Prénom + Classe à écrire au dos du chèque en haut à gauche) **uniquement pour les demi-pensionnaires.**

**Pour les réinscriptions, possibilité de paiement en ligne à partir du 26 août 2024 et par CB à la borne de paiement à la rentrée scolaire.**

- **Recharge de la carte** : L'élève doit créditer sa carte tout au long de l'année.

Lors de son passage à la borne du self, l'élève est alerté par un signal sonore lorsqu'il ne lui reste plus que 3 repas sur sa carte.

### INTERNAT

L'élève habitant loin peut loger à l'internat. Il a la possibilité de rentrer le mercredi pour dormir une nuit chez lui (sans remise d'ordre).

**Pour bénéficier d'une place à l'internat, l'élève doit compléter le formulaire de demande d'inscription à l'internat (Document 2-B).**

- **Inscription** : L'inscription à l'internat comprend l'hébergement et les repas et engage l'élève pour toute la durée de l'année scolaire.

- **Paiement** : Il s'effectue chaque trimestre (novembre + février + mai).

Vous pouvez demander, par écrit, à régler le montant en deux ou trois mensualités.

**Tout trimestre commencé est dû.**

- **Tarif forfaitaire (tarif indicatif)** :

Septembre → Décembre 2024 : 629.00 €

Janvier → mars 2025 : 552.50 € (environ)

Avril → Juin 2025 : 289.00 € (environ)

- **Organisation matérielle** : Les chambres sont prévues pour 4 élèves maximum. La famille et l'élève s'engagent à accepter les règles d'HYGIENE et de DISCIPLINE indispensables pour la vie en collectivité (voir organisation et règlement intérieur de l'internat).

MATERIEL PRETE PAR LE LYCEE	MATERIEL A FOURNIR PAR LA FAMILLE
- 1 lit sommier - 1 armoire - 1 chevet - 1 table de travail + 1 chaise	- 1 paire de draps ou 1 housse de couette + 1 oreiller et son enveloppe + 1 protège matelas (200 x 90 cm) - 1 ou 2 couvertures ou 1 couette - 2 cadenas et 3 cintres pour l'armoire personnelle - 1 nécessaire de toilette (brosse à dents, serviettes...) - 1 pyjama + 1 paire de pantoufles



	-
--	---



LYCEE GABRIEL VOISIN

**INSCRIPTION REGIME:  
externe, demi-pensionnaire ou  
interne**

**Année scolaire 2024-2025**

**Document 2-B  
(à rendre / Intendance)**

Je soussigné(e) (NOM – Prénom) .....,

**responsable légal qui paie les frais de scolarité et qui est demandeur de la bourse nationale,**

(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire

(2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil

(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance* : à compléter si vous êtes nés en France

de l'élève (NOM – Prénom) .....,

inscrit pour l'année 2024-2025 en classe de .....,

**demande que mon enfant soit** (*Merci de cocher la case qui convient et joindre un RIB*) :

**externe** (*votre enfant ne sera jamais autorisé à prendre un repas au lycée*)

**demi-pensionnaire** (*occasionnel ou régulier*)

*Joindre un chèque de 60,00 € à l'ordre de l'agent comptable du lycée Gabriel Voisin  
NOM + Prénom + Classe à écrire au dos du chèque en haut à gauche).*

**Pour les réinscriptions, possibilité de payer en ligne et par CB à la borne de paiement**

***En l'absence de règlement, votre enfant ne pourra pas prendre son repas le jour de la rentrée.  
En cas de changement d'établissement à la rentrée 2024, le chèque vous sera rendu ou le paiement remboursé (joindre un RIB).***

**interne**

**Signature du responsable**

**Signature de l'élève**

Fait à .....,

le .....

--

--

**Pour les demi-pensionnaires, agraffer le chèque**

(NOM et Prénom de l'élève + Classe à écrire au dos du chèque en haut à gauche)

Pour tous les élèves, **agrafer le RIB**

**Attention : ce RIB est obligatoirement celui du responsable financier et/ou du demandeur de la Bourse**

(NOM et Prénom de l'élève + Classe à écrire au dos du RIB en haut à gauche)



LYCEE GABRIEL VOISIN

## INFIRMERIE : INFORMATIONS

Document 3-A  
(à garder)

Les infirmières exercent leur profession dans le respect du secret professionnel. Elles accueillent les élèves, les écoutent, les soignent, leur donnent des conseils de santé, répondent à l'urgence. Elles assurent certains dépistages (vision,...) et des actions de prévention. Elles aident également à la scolarisation des élèves porteurs d'une maladie ou d'un handicap et favorisent leur intégration dans l'établissement.

**Si votre enfant est souffrant avant de se rendre au lycée,** merci de le garder chez vous afin d'éviter de revenir le chercher dans la journée.

**Les élèves ne sont pas autorisés à garder des médicaments sur eux. Ils doivent apporter ceux-ci à l'infirmier ainsi que la copie de l'ordonnance. Le traitement est à prendre à l'infirmier.**

**Les inaptitudes d'EPS et d'Ateliers** doivent être enregistrées **en vie scolaire.**

**Pour pouvoir travailler en atelier,** les élèves doivent obligatoirement être à jour de leurs vaccins D.T.P. (+ *anti-hépatite B pour la section HPS*). Les élèves mineurs doivent passer une **visite médicale** pour laquelle **le carnet de santé est indispensable.**

***Pour cette visite, votre enfant recevra une convocation, vous voudrez donc veiller à ce qu'il ait bien son carnet de santé avec lui le jour de la visite et qu'il soit à jour de ses vaccins (en cas de doute, merci de vérifiez avec votre médecin traitant).***

**En lycée professionnel,** les accidents, quelque soit leur degré de gravité, sont susceptibles d'être considérés comme des "accidents du travail".

**À la demande des familles,** peuvent être mis en place, (*partenariat entre la communauté éducative, le médecin traitant, les infirmières, l'élève et sa famille*) :

- un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) pour les élèves souffrant de maladies chroniques nécessitant une prise en charge particulière au sein de l'établissement.
- un Accompagnement Personnalisé (AP) ou un Projet d'Accueil Personnalisé (PAP) pour les élèves présentant des troubles des apprentissages (dyslexie, dyspraxie...).
- Un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) pour les élèves porteurs d'un handicap ou d'un trouble des apprentissages pris en compte par la MDPH.



LYCEE GABRIEL VOISIN

# FICHE D'URGENCE

Document 3-B  
(à rendre / Infirmerie)

**DOCUMENT NON CONFIDENTIEL** à remplir pour la durée de la scolarité au lycée.

À tout moment, si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'attention des infirmières de l'établissement.

NOM: ..... Prénom: .....

Date de naissance: ..... Nationalité: .....

N° Portable de l'élève: .....

Nom(s), prénoms et adresse des parents ou du représentant légal :

.....  
.....

► **En cas d'accident**, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone et nous signaler tout changement de numéro.

1. 📞 Domicile parents : .....

2. 📞 PÈRE: Portable : ..... Travail: ..... Domicile: .....

3. 📞 MÈRE: Portable : ..... Travail: ..... Domicile: .....

4. NOM et 📞 PERSONNE SUSCEPTIBLE DE VOUS PRÉVENIR RAPIDEMENT :

.....

5. 📞 NOM ET ADRESSE DU MÉDECIN TRAITANT :

.....

*En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est avertie par nos soins dans les plus brefs délais. Seules les équipes des secours d'urgence peuvent transporter les élèves et **le personnel de l'établissement n'est pas habilité à les accompagner.** Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital que s'il est accompagné d'un membre de sa famille. Les frais de consultation médicale, transport et pharmacie sont à la charge des familles.*

► **En cas de problèmes de santé**, autorisez-vous votre enfant:

- à se rendre seul chez un spécialiste médical ou paramédical pour ses soins?  Oui  Non
- à être transporté aux urgences sans attendre l'arrivée du responsable légal ?  Oui  Non

**Merci de fournir une copie du carnet de vaccination.**

**Observations particulières** que vous jugez utile de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre, troubles des apprentissages = «troubles dys »)

.....

### **Aménagements :**

- Votre enfant a-t-il bénéficié d'aménagement(s) les années précédentes ? Si oui le(s)quel(s) :

PAI  PPRE  PAP  PPS

- Souhaitez-vous que l'établissement mette en place :

Aménagements de scolarité pour raison de santé (PAI)  
 Aménagements pédagogiques de scolarité (PAP – PPS)

Date : .....

Signature du représentant légal ou de l'élève majeur :